

Centre de Recherches juridiques de l'Université de
Franche-Comté (EA n°3225)
et



Institut des Sciences et
des Techniques de l'Antiquité



Journée de séminaire scientifique
*Renaissances et réminiscences
des droits et des modèles politiques
et juridiques antiques*

Usages juridiques et politiques de l'Antiquité
gréco-latine

Programme

Vendredi 11 décembre 2009

Organisé par Y.-A. Durelle-Marc

Avec le soutien de
l'École doctorale Langages, Espaces, Temps, Sociétés
de l'Université de Franche-Comté (LETS n°38)



Maison des Sciences de l'Homme
et de l'Environnement
Claude Nicolas Ledoux (USR n°3124)

Contact et inscriptions

yadm@wanadoo.fr - 06.62.89.70.70

<http://ista.univ-fcomte.fr/actualite/news00013fef.html>

Vendredi 11 décembre 2009

8h30 (à partir de) – Accueil des participants.

Matinée

Président de séance A. GONZALES
(Univ. de Franche-Comté, directeur de l'ISTA)

9h-9h15 – Allocution(s) d'ouverture et Introduction.

9h15-9h45 – La représentation du jugement aux Ve-VIe siècles : variations autour de l'autorité de la chose jugée, S. KERNEIS (Univ. Nanterre).

9h45-10h15 – L'apport juridique de l'Antiquité à la renaissance médiévale : du droit savant au *jus commune* (XIIe-XIIIe siècles), N. LEROY (Univ. Nîmes).

10h15-10h45 – Les sources antiques de la Science politique médiévale chez Machiavel, E. ANDRIEU (Univ. Franche-Comté).

10h45-11h – Pause.

11h-11h30 – Redécouverte du droit romain et transformation des droits vernaculaires (XIIIe-XVe siècles), Fr. MARTIN (Univ. Nantes).

11h30-12h – La seconde renaissance du droit romain. Cujas et le *mos gallicus*, X. GODIN (Univ. Orléans).

12h-12h30 – Équivalences et traductions de l'Antique dans la première Modernité : du « *civis* » au « bourgeois », P. BONIN (Univ. Nantes).

12h30-14h – Déjeuner.

Après-midi

Président de séance Ch. Fortier
(Univ. de Franche-Comté, directeur du CRJFC)

14h-14h30 – L'Église catholique et l'héritage du Droit romain au seuil de la Période moderne : la pénétration de la masse *personae-res-actiones* dans la science canonique, L. KONDRATUK (Univ. Franche-Comté).

14h30-15h – La Révolution française et les droits antiques, Y.-A. DURELLE-MARC (Univ. Franche-Comté).

15h-15h30 – La référence au droit municipal romain dans le débat sur la décentralisation au XIXe siècle, Gr. BIGOT (Univ. Nantes).

15h30-16h – Les réminiscences du droit romain dans la doctrine civiliste du XIXe siècle, N. HAKIM (Univ. Bordeaux 4-Montesquieu).

16h-16h15 – Pause.

16h15-17h – La place des modèles antiques dans la réflexion contemporaine sur la Démocratie : autour de M. H. Hansen, B. Manin et C. Castoriadis, A. LECLERC (Univ. Nantes) et B. QUIRINY (Univ. de Bourgogne).

17h-17h30 – Pratique positive du droit romain par un juriste actuel : l'utilisation du droit romain dans l'élaboration de la réflexion doctorale en droit privé positif, V. CUISINIER (Univ. de Bourgogne).

17h30-17h45 – Conclusion(s), M. MORABITO (Science-Po Paris).

17h45 – Fin.